

Panneaux photovoltaïques : l'association « Protection de la Nature Mirannes et Saint Arailles » en assemblée générale, motivée et en action !



Panneaux photovoltaïques : l'association « Protection de la Nature Mirannes et Saint Arailles » en assemblée générale, motivée et en action !

Trois projets de création de parcs photovoltaïques sont à l'origine de la création de l'association « Protection de la nature de Mirannes et Saint Arailles », adhérente aux Amis de la Terre du Gers, qui vient de tenir son assemblée générale.

Le 1er projet de 30 hectares (sur Saint Arailles) a reçu un 1er avis défavorable de la Mairie de Saint Arailles, de la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) et de la Commission de la Nature des Paysages et des Sites (CNDPS).

Le 2e projet de 20 hectares (sur Mirannes) a également reçu un avis défavorable des 2 commissions.

Le 3ème (20 ha sur Mirannes) a, semble-t-il, avorté. Sonnedix, le porteur de projet, au vu de la création de l'association et du fait que ce projet n'a pas eu l'aval du Conseil Municipal, a décidé de jeter l'éponge et de rendre les baux au propriétaire.

Donc samedi 11 janvier s'est déroulée l'assemblée générale de l'association « Protection de la Nature de Mirannes et Saint Arailles ».

Une trentaine d'adhérents et invités étaient présents pour assister à cette première AG, depuis la création de l'association en décembre 2023.

Avec Odile LEVEQUE aux manettes, la Présidente Charlotte PRADAT a ouvert la séance. Elle a présenté en premier le rapport d'activité de l'année écoulée, énumérant toutes les activités et actions réalisées : en 2024, l'association a mis en place des banderoles, distribué des flyers et initié de nombreuses rencontres avec les institutionnels, les élus locaux, les parlementaires et les politiques dans le but d'alerter et d'informer. Un collectif départemental, Gers Danger Agrivoltaïsme (GDA), dont fait partie l'association de Mirannes/Saint Arailles et qui regroupe plusieurs associations ou collectifs, a été créé autour de cette problématique.

Après intervention de Didier LEVEQUE, vice-président, le rapport financier a ensuite été détaillé par Jacques BETBEZE, le trésorier de l'association, qui a montré la bonne santé des comptes avec un bilan positif.

Pour 2025 l'adhésion, inchangée, est ouverte à tous et toutes au prix de 10€.

L'association compte à ce jour 53 adhérents, ce qui démontre bien la mobilisation et l'intérêt des personnes contre ces projets pharaoniques.

Ensuite, ont été évoquées les prévisions pour 2025, avec un programme chargé qui s'affinera au fil des mois à venir. Les deux rapports ont été entérinés à l'unanimité.

Deux représentants des Amis de la Terre 32 sont intervenus pour aborder le côté juridique, si besoin, et également pour montrer du doigt l'augmentation exponentielle du nombre de ces projets de création de panneaux photovoltaïques. A ce jour, plus de 1000 ha sont en prévision dans le seul département du Gers !

L'association a eu le plaisir de recevoir également M. Marty qui se mobilise, avec son association, contre un projet sur la commune de Beaumarchés et qui a apporté son témoignage sur son combat contre « l'agrivoltaïsme financier » et l'artificialisation des terres agricoles.

Fabienne LASPORTES, de l'association ABIVIA (Association Bien Vivre en Astarac), est venue en voisine. Même si sa lutte est contre les « usines » de méthanisation (dont un est prévu sur Montesquiou, juste à coté d'une zone Natura 2000), la mobilisation est identique pour contrer ces projets qui ne sont que financiers et qui n'ont rien d'écologiques.

La discussion et les échanges ont ensuite continué devant le verre de l'amitié.

L'Association « Protection de la Nature de Mirannes et Saint Arailles » remercie la Mairie de Saint Arailles pour la mise à disposition de la salle des fêtes pour la tenue de cette Assemblée Générale.

